Le 1 Octobre 2021

### UNE LOURDE ATTAQUE

Trois copains sont convoqués mercredi 6 octobre pour un entretien préalable à leur licenciement : Richard Fitoussi, Ciaran Cullen, Thomas Vialette. Ils ont reçu une lettre leur signifiant une « mise à pied conservatoire » c’est à dire avec retenue sur salaire !

Cette procédure est réservée aux cas graves, qu’ont-ils donc fait pour être traités ainsi ?

Personne n’en sait rien, la direction ne leur a rien donné comme motif et se réserve pour leur annoncer lors de l’entretien préalable au licenciement.

### C’EST UN COUP MONTÉ !

Les 3 collègues sont connus pour donner leur avis et ne pas boire les paroles de la hiérarchie comme du petit lait, ce serait une faute grave ?

Quel que soit le prétexte que la direction va sortir, on comprend tous que l’attitude de la direction contre nos 3 camarades est une provocation.

### UN EXEMPLE POUR NOUS ATTEINDRE TOUS.

Derrière eux, nous sommes tous visés. Ce n’est pas la première fois que la direction de Continental (ou Vitesco, maintenant) prépare un mauvais coup contre les salariés de cette façon !

 Il s’agit pour eux de développer un sentiment de crainte, ils tapent fort sur des salariés connus et appréciés en espérant que tous les autres chercheront à éviter les coups.

 Mais les coups ils les donnent quand même. On voit bien que le type de management a évolué depuis le spinoff : Réorganisation usines FBO, gestion personnel Toulouse, surcharge dans certains services, manque d’activité dans d’autres, pas de perspectives pour les salariés « activités hydraulique/thermique », situations de stress, burnout, etc...

Des problèmes relationnels management / salariés remontent dans plusieurs services de l‘usine, bien plus que les années précédentes, l’ambiance générale de travail se détériore.

On ne sait pas ce qu’ils préparent pour les mois qui viennent, mais cette attaque est un signal, si la direction réussit à licencier ces 3 collègues, ils se sentiront les mains libres pour d’autres licenciements individuels ou collectifs.

### EXPRIMONS NOTRE SOLIDARITÉ AVEC LES 3 COLLEGUES !

Ils ont décidé de faire circuler une pétition pour protester contre la menace que la direction exerce contre eux.

Oui, seule notre solidarité et notre détermination collective peut mettre un point d’arrêt à l’attitude provocatrice de la direction.

Signons tous la pétition et préparons les prochaines actions :

**NON AUX SANCTIONS !**

